



# UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 59-F  
19 février 1998  
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

*Pour action*

**Points de l'ordre du jour: 2.3, 3.1, 3.2**

## Canada (Agence canadienne de développement international (ACDI))

### STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT EN VUE DE L'UTILISATION DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LES ZONES RURALES ET ISOLÉES

#### Introduction

Comme nous nous approchons de la fin de la période de quatre années qui a débuté à la CMDT-94 de Buenos Aires, il n'est pas inutile de faire le point sur l'évolution des télécommunications dans les zones rurales et isolées et d'examiner certaines des stratégies qui sont actuellement mises en oeuvre pour résoudre le problème de la desserte de ces zones.

Ces quatre dernières années quatre changements importants sont intervenus qui ont modifié la conception classique qui s'appliquait à la desserte des zones rurales (et isolées).

**Premièrement**, bien que les télécommunications constituent le principal moyen d'accès aux services proposés, on est devenu de plus en plus conscient du fait qu'elles s'inscrivent dans un cadre plus général, celui des techniques de l'information et de la communication (en abrégé, ICT).

**Deuxièmement**, les agents économiques qui travaillent dans des secteurs d'activité en zones rurales, tels que l'agriculture, la santé, l'enseignement et le tourisme, deviennent aujourd'hui des partenaires qui contribuent à la viabilité commerciale des services axés sur l'emploi des télécommunications dans ces zones.

*Ce constat revêt stratégiquement une grande importance pour le secteur des télécommunications étant donné que l'accroissement de la clientèle dans ces zones y augmentera la probabilité de la viabilité commerciale des services de télécommunication.*

**Troisièmement**, il est maintenant communément admis que la fourniture de services de télécommunication dans les zones rurales et isolées est généralement rentable et qu'il existe toute une gamme de solutions financières novatrices, axées sur l'entreprise, que l'on peut utiliser pour mettre en place ces services.

- Pour des raisons d'économie, ce document n'a été tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires. Les participants sont donc priés • de bien vouloir apporter à la réunion leurs documents avec eux, car il n'y aura pas d'exemplaires supplémentaires disponibles.

**Quatrièmement**, les techniques disponibles se sont énormément diversifiées au point que par un choix judicieux et approprié on peut mettre en oeuvre des options viables et bon marché pour desservir les zones rurales.

Ces changements sont à l'origine d'un regain d'optimisme quant à la possibilité de desservir les zones rurales, **mais le monde a pris conscience de l'existence d'une importante question d'ordre politique: le problème de l'accès est en effet devenu une importante préoccupation dans les activités de développement de l'UIT et d'instances telles que l'ISAD et Global Knowledge 97.** Il faut mettre à profit cette dynamique et placer la question de l'accès (et sa relation au développement) directement au centre du débat de la CMDT-98.

### **Situation actuelle**

La Commission d'études 2 a formulé cinq Recommandations sur les communications dans les zones rurales et isolées qui constituent le fondement des stratégies futures dans ce domaine, concernant:

- 1) la nécessité de disposer de modèles pour permettre de comparer les techniques adaptées aux zones rurales et isolées afin de pouvoir déterminer les solutions idoines;
- 2) la nécessité pour les pays de prendre des initiatives de développement de leurs télécommunications rurales dans le cadre d'un programme planifié, cohérent, progressif et portant sur plusieurs années, administré dans une perspective commerciale;
- 3) l'incitation à utiliser les moyens de télécommunication pour développer divers secteurs de l'infrastructure et de l'économie rurales;
- 4) la mise en place de structures réglementaires appropriées afin d'encourager le développement des services de télécommunication dans les zones rurales et isolées; et
- 5) la nécessité de tirer parti de toute une gamme de solutions financières et promotionnelles novatrices, axées sur l'entreprise, pour réduire les coûts et accroître les recettes liées à la fourniture de services de télécommunication aux zones rurales et isolées.

La Conférence Global Knowledge 97, organisée conjointement par le Canada et la Banque mondiale, a, à maintes reprises, fait sienne sans réserve ces Recommandations; elle n'a pas formulé un ensemble de Recommandations elle-même, mais a tiré certaines conclusions générales qui ont trait directement au plan stratégique de l'UIT pour le développement, par exemple:

- Permettre l'accès par les ICT à l'information et à la connaissance peut être vital pour le processus de développement, mais pour que le développement soit durable une plus grande attention doit être accordée à l'adaptation des ICT aux besoins des communautés. Les objectifs des ICT doivent être intégrés avec les buts d'autres secteurs d'activité et ne pas être considérés comme une fin en soi, ce qui exige une étroite coopération entre le secteur des télécommunications et les secteurs du développement, par exemple l'agriculture, la santé, l'enseignement et le tourisme. L'établissement de partenariats entre ces secteurs, au niveau tant national qu'international, est la voie du futur. Conséquence directe, l'UIT doit inviter des spécialistes de ces secteurs à participer aux activités en cours de l'UIT-D, car ce sont eux qui seront responsables de la mise en oeuvre.
- L'engouement pour les nouvelles technologies ne doit pas nous faire oublier l'existence et l'utilité des techniques de communications éprouvées. La radiodiffusion, par exemple, est généralement bien adaptée aux besoins des pays en développement et convient idéalement à la diffusion de l'information et du savoir. Elles peuvent ne pas être "high-tech", mais nombre de ces techniques répondent aux besoins des pays en développement.

- Les institutions des secteurs du développement sont des participants potentiels, en leur qualité de principaux partenaires, à des projets d'accès communautaire. En outre, elles sont idéalement placées pour entreprendre le processus d'éducation et d'orientation nécessaire pour optimiser la valeur de ces projets.
- Les pouvoirs publics ont de nouveaux rôles à jouer, parallèlement à la responsabilité qui leur est généralement reconnue d'élaborer les politiques et les cadres réglementaires. Par exemple, ils peuvent réaliser l'intégration d'activités financées sur des fonds publics (enseignement, santé, etc.) pour optimiser l'utilisation des moyens d'accès.
- Dans les zones rurales, divers groupes - communautés rurales, bibliothèques, entreprises, ONG, organismes populaires, radios locales, autres moyens de communications rurales et systèmes de communication classique existants - travaillent actuellement à l'établissement de télécentres communautaires polyvalents. Il est important de travailler avec des groupes de ce type qui sont prédisposés à une communication ouverte et participative.
- Des alliances stratégiques doivent être conclues entre d'autres acteurs, tels que les pouvoirs publics, les organisations internationales, le secteur privé local, les ONG et les communautés elles-mêmes, afin d'apporter des réponses dans les domaines suivants: apport des communautés locales, structures tarifaires novatrices, nécessité d'un engagement plein et entier, possibilités de partenariat, contenu propre à satisfaire les besoins de la communauté et formation. A cet égard, il est indispensable d'avoir un bon équilibre entre les sexes et de reconnaître le rôle important que jouent les femmes dans le développement.
- Les nouveaux outils élaborés pour mieux appréhender le rôle du savoir et de l'information commencent à tenir leurs promesses. Par exemple, l'index sur la société de l'information (ISI) peut être utilisé pour estimer la capacité de tel ou tel pays à accéder à l'information, à l'absorber et à l'employer avec efficacité; cet index propose un certain nombre d'applications et offre des possibilités d'extension future qui pourraient revêtir un intérêt considérable pour les décideurs au niveau tant des entreprises commerciales que des pouvoirs publics. En outre, certaines des techniques utilisées actuellement pour l'évaluation des connaissances sont des outils fort utiles qui permettent d'aider les pays à analyser leur capacité à participer à la révolution du savoir.

### **Stratégies pour demain**

Le Secteur du développement de l'UIT a pris un excellent départ en jouant son rôle de "catalyseur" du développement des télécommunications dans les zones rurales et isolées. Les idées exposées ci-dessus devraient être reflétées dans les cinq grands volets des activités de valorisation de l'UIT-D, c'est-à-dire:

- La réforme du secteur des télécommunications
- Les technologies
- La gestion
- Les finances, et
- Le développement des ressources humaines.

Le domaine des activités où des résultats significatifs pourront être obtenus sera indéniablement limité par le manque de ressources, mais l'extension des techniques de l'information et de la communication aux zones rurales ne manquera pas d'être accélérée par la plupart des programmes de l'UIT-D. Il est vrai également que de grandes questions, comme celle de l'accès, devront être examinées à un niveau plus général; toutefois, deux activités, directement du ressort du Secteur du développement, sont grosses de promesses et devraient se voir accordées un rang de priorité élevé dans les stratégies de la prochaine période, à savoir:

**La poursuite des activités (y compris d'évaluation) liées à des projets pilotes** et concernant des moyens de communication orientés accès au service des communautés. Ces activités pourraient se fonder sur l'excellent travail déjà réalisé par l'UIT, par exemple la mise en oeuvre de télécentres à tous les niveaux, depuis de simples cabines téléphoniques jusqu'aux centres de télécommunication les plus modernes.

**La poursuite du travail axé sur les applications destinées aux activités économiques des zones rurales** dans les domaines tels que l'agriculture, la santé et l'enseignement. A cet égard, il conviendrait d'envisager de formuler des recommandations à l'intention de la CMDT-98 invitant les responsables de la planification et les décideurs d'autres secteurs à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de solutions faisant appel aux télécommunications pour régler les problèmes auxquels sont confrontées les zones rurales.

---